

Etat de la construction **bois** en Belgique **2011-2014**



Société L'Artisserie - Patrice Henaut

poursuite de l'enquête 2011-2012
menée par Hout Info Bois

La première enquête complète sur la construction de bâtiments résidentiels (maisons unifamiliales) en bois a été menée par Hout Info Bois en 2013. Les résultats de cette enquête sont encore disponibles et téléchargeables sur le lien : <http://bit.ly/enquete2011-2012>.

Ils s'appuient sur des données communiquées par les entreprises de construction des années 2011 et 2012.

En l'absence d'enquête antérieure, aucune comparaison n'était possible.

Les résultats de l'enquête ne sont pas le fruit d'un échantillonnage. Notre volonté fut de réaliser une étude exhaustive. Nous avons dès lors contacté tous les constructeurs de maisons en bois par téléphone ou mail.

Afin de pouvoir comparer au mieux les résultats, le questionnaire soumis était strictement identique à celui de la première enquête. Le taux de réponse est de 68,47 %.

1 | Les entreprises de constructions en bois

Le nombre total d'entreprises de constructions bois déclarant construire en bois est présenté à la figure 1

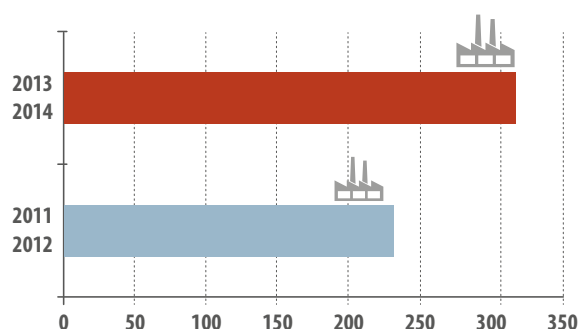


Figure 1 : évolution du nombre d'entreprises déclarant construire en bois

Depuis l'enquête de 2011-2012, 6 entreprises ont indiqué avoir cessé leurs activités ou être en faillite. Indépendamment de cela, on constate une nette augmentation du nombre d'entreprises, soit 86, se déclarant susceptibles de construire en bois en 2013-2014.

Cette augmentation peut être liée à :

- l'élargissement des activités de menuiseries générales ;
- à la création de nouvelles sociétés ;
- à un recensement encore plus complet des entreprises de construction en bois.

Parmi les 318 sociétés qui se présentent comme étant susceptibles de construire en bois, il y en a, en réalité, 173 qui n'ont construit ni en 2013, ni en 2014 ! Par conséquent, seules 145 ont construit en bois en 2013 et/ou 2014 ce qui, par rapport à la période 2011-2012, représente une augmentation notable (+29,66 %).

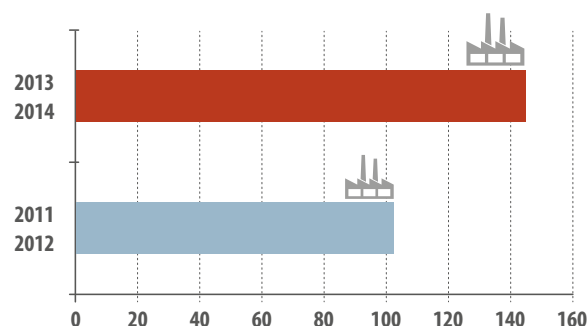


Figure 2 : nombre d'entreprises ayant construit en bois

Taille des entreprises

Indépendamment des différences régionales qui seront abordées au chapitre suivant, on constate, au niveau national, que le nombre de constructions réalisées en moyenne par an par entreprise est extrêmement réduit. Mais les différences entre entreprises peuvent être importantes. Ainsi, un grand nombre de sociétés de construction en bois produisent peu de maisons par an à côté d'un faible nombre d'entreprises qui en construisent beaucoup.

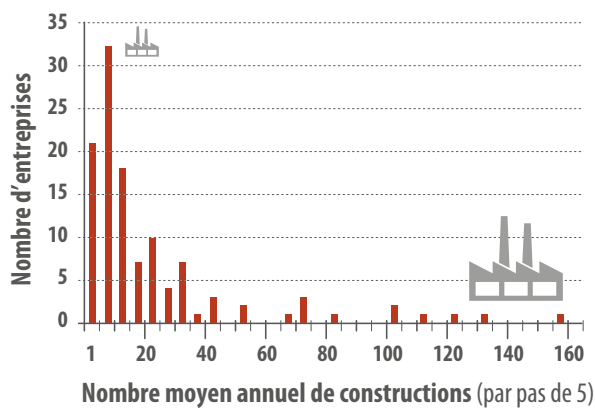


Figure 3 : fréquence d'entreprises de construction en bois par nombre moyen de constructions annuelles

La figure 3 illustre clairement ce constat. Il apparaît que 60% des constructeurs réalisent moins de 10 maisons par an et seulement 10% des constructeurs en produisent plus de 50 par an.

Pour 60% des entreprises contactées, on peut raisonnablement penser que l'activité de construction bois ne constitue pas leur unique activité.

Répartition régionale des entreprises

La figure 4 présente une répartition régionale des entreprises en fonction de leur siège d'exploitation et non de la région dans laquelle elles ont construit. Cette dernière information n'a pas été sollicitée. Il est cependant courant que des entreprises wallonnes mettent en œuvre ou vendent leurs éléments en région flamande et inversement pour les entreprises flamandes.

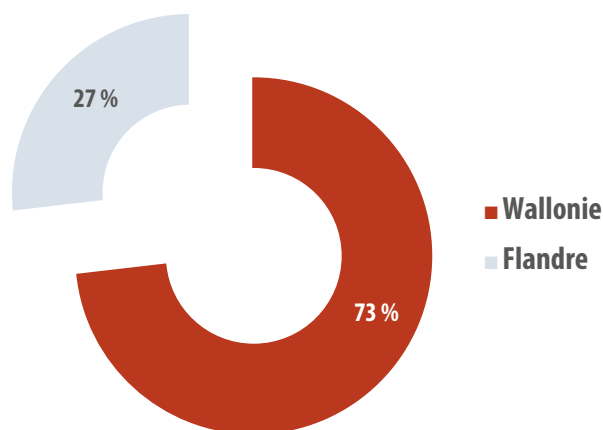


Figure 4 : répartition régionale des entreprises de construction en bois, moyenne sur 2013 et 2014 (pourcentage)



Localisation du siège et spécificité des entreprises

	2011		2012		2013		2014	
	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
Nombre d'entreprises	71	29	69	34	88 ¹	30 ¹	76 ¹	30 ¹
Pourcentage d'entreprises ayant leur siège en Wallonie ou en Flandre	71	29	67	33	75	25	72	28
Nombre de constructions (exportations non déduites)	972	805	1016	1224	957	1006	995	1032
Nombre moyen de constructions par entreprise	13,69	27,76	14,73	36,01	12,76	33,53	13,09	34,4

Tableau 1 : localisation régionale du siège des entreprises et nombre de constructions

Le nombre d'entreprises construisant sur une année est relativement constant tant au niveau belge qu'au niveau régional.

Les entreprises wallonnes représentent près de $\frac{3}{4}$ des entreprises belges de constructions en bois. Cependant, le nombre moyen de constructions par entreprise en Wallonie reste proche du tiers de celui des entreprises flamandes !

Comme cela avait déjà été relevé dans la première enquête, la construction bois wallonne ne constituerait pas une activité unique alors que ce serait sans doute le cas en Flandre. En outre, la construction flamande, de manière générale, serait plus orientée vers le « clé-sur-porte » qu'en Wallonie. Il s'agirait d'une production plus systématisée, plus intensive qui se traduirait par des tailles d'entreprise plus importantes.

Cette tendance serait confirmée par le nombre d'entreprises n'ayant pas réalisé de construction en bois soit en 2013, soit en 2014. En effet, il est impensable qu'une grande entreprise, dont la construction bois est l'activité principale, ne construise pas pendant une année complète. Pour une petite société dont les activités sont diversifiées, cette hypothèse est envisageable. Ainsi, en Wallonie, 26 entreprises sont dans ce cas, tandis qu'en Flandre, seulement 2 entreprises sont concernées !

¹ Dans le premier chapitre, il est mentionné que 145 entreprises de constructions avaient construit en bois. La somme des constructeurs en 2013 ou en 2014 est inférieure à ce nombre. Cela est dû au fait que les constructeurs ne sont pas nécessairement les mêmes d'années en années.

2 | La construction bois en Belgique

La construction neuve

Il n'existe pas, en Belgique, de recensement des constructions par matériau de structure. En ce qui concerne notre enquête, l'information officielle la plus pertinente est celle des statistiques relatives aux permis de bâtir émanant de la **Direction Générale Statistique (Statistics Belgium)** disponibles via http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/construction_industrie/permis/

Afin d'appliquer la même méthode qu'en 2011-2012, nous avons comparé les chiffres de constructions en bois d'une année avec les permis de bâtir délivrés l'année précédente estimant qu'une période d'un an est nécessaire entre l'octroi du permis et la mise en chantier.

	2010 ¹	2011 ¹	2012 ²	2013 ²
Permis de bâtir, logements résidentiels – constructions neuves	27 094	23 519	24 767	23 822
	2011	2012	2013	2014
Nombre de maisons en bois construites (total des maisons fabriquées ou fabriquées ET posées par la même société)	1 777	2 241	1 963	2 027
Exportations	175	342	180	135
Pourcentage des constructions en bois en Belgique (total – exportations)/constructions neuves	5,91 %	8,08 %	7,20 %	7,94 %

Tableau 2 : nombre de permis de bâtir, pour le logement résidentiel, pour les constructions neuves et part des constructions neuves en bois par rapport aux permis de bâtir octroyés.

De manière générale, on peut considérer que sur les trois dernières années, la variation de la part de la construction bois est relativement stable étant donné qu'elle est inférieure au pourcent. En termes de nombre de maisons fabriquées en bois, depuis 2011, le nombre augmente constamment avec une année 2012 qui semble avoir été particulièrement exceptionnelle.

La première enquête mettait en évidence une diminution nette du nombre de permis de bâtir tous matériaux confondus. En 2012 et 2013, on constate que le nombre total de permis de bâtir en bâtiments résidentiels varie très peu.

Pourcentage des constructions en bois en Belgique
(total – exportations)/constructions neuves

¹ Chiffres obtenus le 28/12/2012

² Chiffres obtenus le 28/01/2015



Vers un déclin de la construction neuve en bois ?

Il semble peu vraisemblable que la tendance à la stagnation du secteur de la construction en bois soit les prémices d'un déclin. La prise de conscience accrue du grand public en matière de protection de l'environnement, d'augmentation du coût de l'énergie sont autant de raisons en faveur de l'emploi du bois en tant que matériau performant de structure et répondant idéalement à ces problématiques.

Sans encore avoir pu chiffrer l'importance de la construction en bois de bâtiments autres que résidentiels, car ces aspects ne faisaient pas partie de l'enquête, la diminution du nombre de bâtiments résidentiels en bois pourrait être la conséquence du développement de nouveaux secteurs que la construction bois a conquis depuis peu. Bon nombre de sociétés auraient étoffé leurs activités avec la réalisation de bâtiments de plus grande dimension tels que des bâtiments publics, des bâtiments agricoles et industriels mais également la préfabrication de murs extérieurs destinés à habiller un bâtiment dont la structure principale est en béton. Il serait probable que le développement de ces nouvelles activités de construction bois ait influencé la construction en bois résidentielle.

Il est possible aussi que 2012 ait été une année exceptionnelle pour le secteur de la construction bois et particulièrement défavorable pour la construction en général. La répétition de l'enquête et sans doute l'élargissement de celle-ci à d'autres secteurs que le résidentiel devrait permettre, à l'avenir, de lisser d'éventuelles 'anomalies' ponctuelles.

Pourcentage des RES en Belgique (total – exportations)/RES

2,92 %

Les rénovations – extensions – surélévations (RES)

Le tableau 3 reprend, pour la Belgique, le nombre total de permis de bâtir pour rénovations -extensions et surélévations (RES) en 2012 et 2013 et le nombre de RES réalisées en bois suivant la même logique que pour les constructions neuves à savoir qu'une période d'un an entre l'octroi et la réalisation effective est nécessaire.

Il est important, au préalable, de signaler que les statistiques relatives aux RES sont des références qui ont leurs limites. En effet, les chiffres disponibles sur le site fédéral (Direction Générale Statistique – http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/construction_industrie/permis/) correspondent aux permis de bâtir sollicités. Dans de nombreux cas, pour des superficies très réduites notamment, aucun permis n'a été demandé. En outre, il n'existe pas de statistiques disponibles pour les RES en ce qui concerne spécifiquement la réalisation d'annexes ou de surélévations. Ces dernières sont englobées dans les statistiques générales de rénovations mais sont également confondues avec toute autre demande de permis de rénovation comme, par exemple, une ouverture dans une façade pour la pose de nouveaux châssis !

	2010 ³	2011 ³	2012 ⁴	2013 ⁴
Permis de bâtir, logements résidentiels – RES	28 866	27 106	26 558	27 244
	2011	2012	2013	2014
Nombre de RES construites (total des maisons fabriquées ou fabriquées ET posées par la même société)	667	888	638	815
Exportation	19	185	20	20
Pourcentage des RES en bois en Belgique (total – exportations)/RES	2,24 %	2,59 %	2,33 %	2,92 %

Tableau 3 : nombre de permis de bâtir, pour le logement résidentiel, pour les RES et part des RES en bois par rapport aux permis de bâtir octroyés.

La part de marché des RES est assez fluctuante d'une année à l'autre. Bien que cette part augmente légèrement d'année en année, elle reste sous les 3 %.

En ce qui concerne les exportations, elles sont très stables. 2012 a été une année exceptionnelle en ce qui concerne l'exportation de RES. Les chiffres élevés de cette année correspondent à une très importante production d'une entreprise suite à une commande unique particulièrement importante.

³ Chiffres obtenus le 28/12/2012

⁴ Chiffres obtenus le 28/01/2015

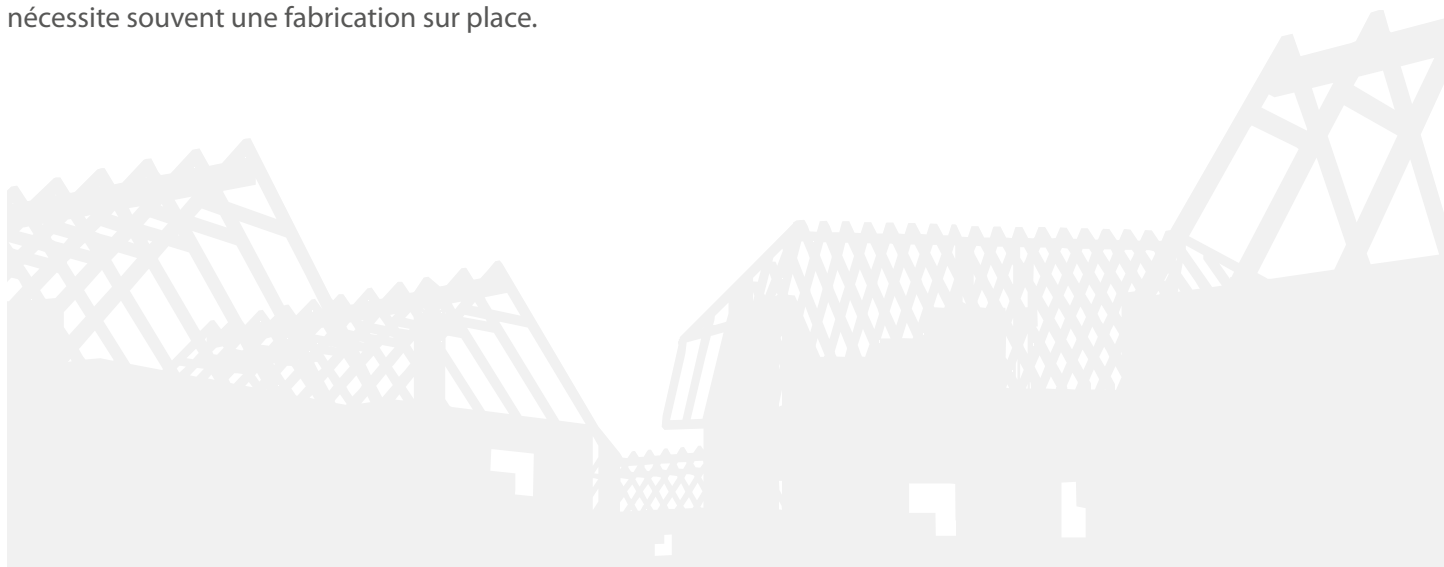
La pose des maisons en bois

Ce chapitre ne concerne que les sociétés qui se fournissent auprès d'entreprises qui fabriquent des éléments de structure. Les chiffres qui leur sont associés, ne sont pas compris dans les statistiques présentées précédemment. Les entreprises qui ne font que poser sont ainsi clairement distinguées. Il est important de noter que l'importation d'éléments de structure préfabriqués en bois, bien qu'elle n'ait pas été quantifiée par l'enquête, semble quasi nulle.

	2011	2012	2013	2014
Constructions neuves	275	326	275	314
RES	129	96	60	89

Tableau 4 : constructions neuves et RES posées entre 2011 et 2014

Les nombres de constructions neuves posées et de RES restent relativement stables d'année en année. Par contre, les variations relatives sont plus importantes que pour les constructions fabriquées. En généralisant, on peut estimer que le nombre de maisons neuves uniquement posées représente 15 % des maisons fabriquées en constructions neuves et 10 % en RES. En RES, cette faible valeur serait logique étant donné qu'elles demandent, en général, un soin particulier et spécifique pour se rattacher à l'existant ce qui rend la préfabrication moins aisée. En outre, l'accessibilité nécessite souvent une fabrication sur place.



Les systèmes constructifs

Les entreprises de construction de maisons en bois construisent selon un ou plusieurs (dans de rares cas) des 4 systèmes constructifs principaux.

Ces systèmes sont :

- l'ossature en bois ;
- le bois massif empilé ;
- le poteau-poutre ;
- le panneau massif (CLT – Cross Laminated Timber) qui peut se décliner sous forme ;
 - de CLT collé ;
 - de CLT cloué.

La diminution du CLT tendrait à confirmer que les entreprises se seraient aussi spécialisées dans d'autres types de bâtiments que le résidentiel. Ce système serait d'ailleurs fréquemment employé pour des bâtiments tels que des écoles, crèches, halls, ...

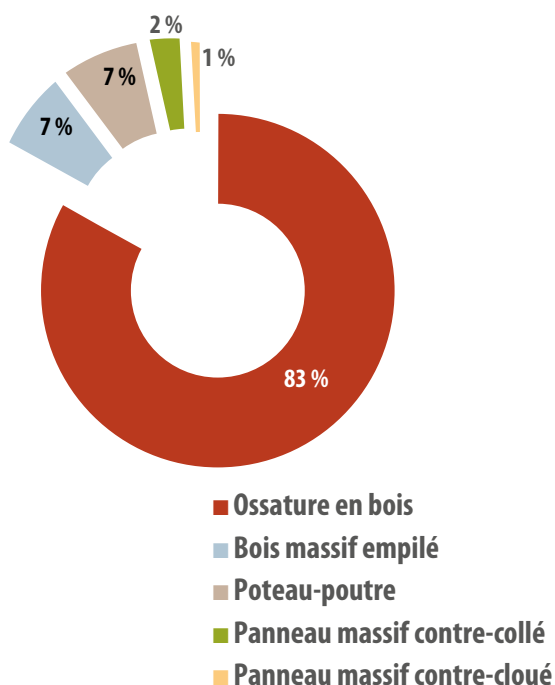


Figure 5 : part des principaux systèmes constructifs en constructions neuves en 2014

Les pourcentages pour l'année 2013 sont identiques à ceux mentionnés à la figure 5. Par rapport aux parts de marché qui avaient été établies en 2011 et 2012, une diminution très sensible du bois massif empilé se fait sentir. En 2011 et 2012, ce dernier système représentait respectivement 14 et 12 %, aujourd'hui, il ne représente plus que 7 %. Cette diminution se fait au profit de l'ossature bois (+8 %) et du poteau-poutre (+2 %). Pour sa part, le système CLT (collé et cloué) diminue de 3 %.

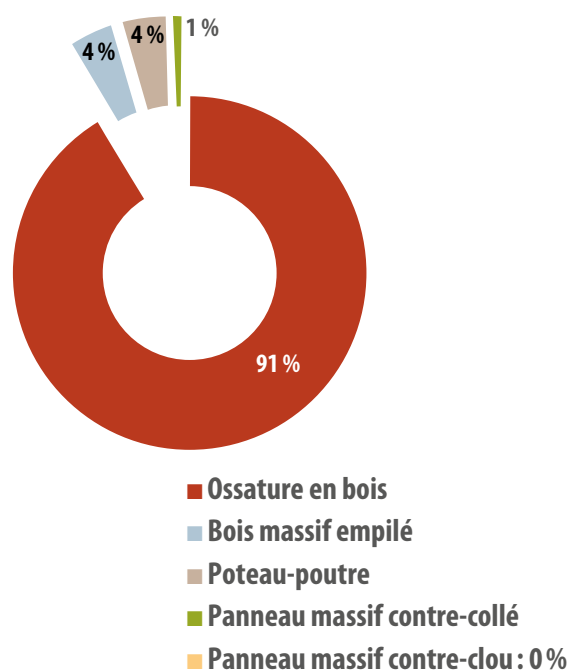


Figure 6 : part des principaux systèmes constructifs en RES en 2014

Pour les raisons déjà évoquées (accessibilité, nécessité de s'adapter à l'existant, ...), il est assez logique que le système de l'ossature en bois, plus léger, soit plus fréquemment mis en œuvre en RES qu'en constructions neuves. Ainsi, l'ossature en bois est quasi l'unique système constructif en RES.

L'enquête est disponible en format PDF
sur le site de Hout Info Bois à l'adresse :

http://bit.ly/enquete_2013-2014

Pour plus d'informations, nous restons à
votre entière disposition au 02 219 27 43 ou à
l'adresse mail h.frere@houtinfo Bois.be



arch F. Van Eetvelde

Cette enquête a été réalisée en étroite collaboration
avec l'Office économique Wallon du bois

www.owwb.be

OFFICE
ÉCONOMIQUE
WALLON | du **BOIS**

hout bois
info